

VOTRE ARGENT À PORTÉE DE LA MAIN PARTOUT DANS LE MONDE*

PLUS DE 35 000 GAB AUX QUATRE COINS DU MONDE

RECHERCHEZ LES GAB DES BANQUES MEMBRES



AMÉRIQUE DU NORD

- Canada
- Mexique
- Anguilla
- Antigua-et-Barbuda
- Bahamas
- Les Barbades
- Îles vierges britanniques
- Îles Caïmans
- Dominique
- Grenade
- Jamaïque
- Antilles néerlandaises (Saint-Martin)
- Saint-Kitts-et-Nevis
- Sainte-Lucie
- Saint-Vincent-et-les Grenadines
- Trinité-et-Tobago
- Îles Turks et Caïcos
- Îles vierges des États-Unis

AMÉRIQUE DU SUD

- Chili
- Guyana
- Pérou



- États-Unis



- Antilles néerlandaises (Saint-Martin)
- Bahamas
- Ghana
- Kenya
- Tanzanie
- Zimbabwe
- Gabon
- Maurice
- Seychelles
- Uganda
- Botswana
- Zambia



- Angleterre
- Écosse
- Pays de Galles
- Gibraltar
- Portugal
- Espagne
- France



- Allemagne
- Inde
- Pologne
- Espagne



- Australie
- Îles Cook
- Fidji
- Nouvelle-Zélande
- Vanuatu
- Papouasie-Nouvelle-Guinée
- Îles Salomon
- Tonga
- Samoa



- France



- Ukraine

* La Banque Scotia supprime les frais d'accès au réseau international de GAB et les membres de l'alliance GAB mondiale suppriment les frais d'utilisation d'un terminal sur tout retrait effectué à un guichet de l'alliance GAB mondiale au moyen d'une Carte Scotia ou d'une carte VISA de la Banque Scotia.

L'accès gratuit ne s'applique pas aux GAB de la Banque Scotia à Puerto Rico, au Costa Rica, République dominicaine, au Salvador, à Panama ou au Belize. Pour les retraits en devises effectués à des GAB à l'extérieur du Canada, VISA International fixe en notre nom le taux de change à la date de conversion. Depuis le 5 avril 2004, le taux de change comprend un montant équivalant à 2,5 % du montant converti. Tous les frais de gestion de compte habituels continuent de s'appliquer.

¹⁰⁰ Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse. Les autres marques de commerce sont la propriété de leur propriétaire respectif.